

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

- Présents** Vincent De Wolf, *Bourgmestre-Président* ;
 Patrick Lenaers, Marie-Rose Geuten, Rik Jellema, Frank Van Bockstal, Rik Baeten, Aziz Es, *Échevin(e)s* ;
 Eliane Paulissen, Bernard de Marcken de Merken, Jean-Luc Robert, André du Bus, Laurent Vlemminckx, Françoise Carton de Wiart, Gisèle Mandaila, Rachid Madrane, Kathy Mottet, Christophe Gasia, Christina Karkan, Marie-Louise Servais, Josianne Pardonge, Damien Gérard, Virginie Taittinger, Christian De Beco, Arnaud Van Praet, John Buyani Ilungu, Imad Benarafa, Ahmed M'Rabet, Stéphane Van Vaerenbergh, Farida Tatou, Edoardo Traversa, Françoise de Halleux, Caroline Schickel, *Conseillers communaux* ;
 Annick Petit, *Secrétaire communal f.f.*
- Excusés** Colette Njomgang, Jean Laurent, *Échevin(e)s* ;
 Françoise Bertieaux, *Conseiller communal* ;
 Christian Debaty, *Secrétaire communal*.

Séance du 17.10.16

#Objet : Maison des jeunes d'Etterbeek "La Clef" – Comptes 2015 – Budget 2016 – Subside communal 2016 – Liquidation#

Séance publique

Jeunesse

Le conseil communal,

Vu le Règlement relatif au contrôle de l'octroi des subsides adopté par le Conseil communal en date du 15 octobre 2007 ;

Considérant qu'un subside de 33.600€ en faveur de l'ASBL "La Clef" a été inscrit à l'article budgétaire 761/332-02 de 2016 ;

Considérant que l'ASBL "La Clef" a introduit ses comptes 2015 et budget 2016 en bonne et due forme ;

Vu les articles 93 et 117 de la Nouvelle Loi Communale ;

DECIDE

D'approuver les comptes 2015 et budget 2016 de l'ASBL "La Clef", arrêtés au 31 décembre 2015, tels qu'ils sont repris en annexe ;

Et de liquider le subside communal 2016 alloué à cette ASBL.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

32 votants : 32 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

Le Secrétaire communal f.f.,
Annick Petit

Le Bourgmestre-Président,
Vincent De Wolf

POUR EXTRAIT CONFORME
Etterbeek, le 18 octobre 2016

Le Secrétaire communal,

Pour le Bourgmestre,
Par délégation,

Christian Debaty

Jean Laurent